

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5334

concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de premier et deuxième cycle

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique concernant le cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

ATTENDU la liste des étudiantes et des étudiants ayant complété les exigences des programmes courts et l'attestation du registraire à cet effet;

ATTENDU la recommandation favorable à l'émission des attestations d'études formulée par la résolution 290-CE-2140 de la commission des études du 2 juin 2011;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean Vaillancourt, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ÉMETTRE les attestations d'études aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts de deuxième cycle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5335

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (Sylvain Brousseau)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30 et ajournée au 27 juin 2011 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des sciences infirmières;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 31 mars 2011;

ATTENDU l'extrait no 638 du procès-verbal de la 150^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières tenue le 15 avril 2011, recommandant l'embauche de monsieur Sylvain Brousseau;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Sylvain Brousseau;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU que monsieur Brousseau est détenteur d'une bourse FERASI (Formation et expertise en recherche en administration des services infirmiers) et qu'il a demandé à ce que son entrée en fonction soit différée après la fin de la période de sa bourse, soit à compter du 1^{er} septembre 2012;

ATTENDU la difficulté rencontrée par l'UQO à recruter des professeurs en sciences infirmières qui sont détenteurs d'un doctorat ou sur le point d'obtenir ce diplôme;

ATTENDU que cette difficulté a conduit l'Université à accepter des critères d'embauche de professeur particuliers pour ce secteur;

ATTENDU l'avis du directeur du département et président du comité de sélection à l'effet que le candidat a démontré un fort potentiel pour contribuer aux activités du département et a témoigné d'une volonté de faire carrière à l'UQO;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche,

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'embauche de monsieur Sylvain Brousseau à titre de professeur régulier en sciences infirmières au Département des sciences infirmières, au site de travail Saint-Jérôme;

DE RENDRE l'octroi de la permanence, à titre de professeur régulier au Département des sciences infirmières, conditionnel à l'obtention du doctorat;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5335

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences infirmières (Sylvain Brousseau)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30 et ajournée au 27 juin 2011 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Sylvain Brousseau pour un contrat débutant le 1^{er} septembre 2012 et se terminant le 30 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5336

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département de psychoéducation et de psychologie (Christophe Maïano)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 23 mars 2011;

ATTENDU l'extrait no 706 du procès-verbal de la 139^e réunion régulière de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie tenue le 28 mars 2011, recommandant l'embauche de monsieur Christophe Maïano;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Christophe Maïano;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Christophe Maïano à titre de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Saint-Jérôme, pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} septembre 2011 et se terminant le 31 mai 2013, et ce, sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada;

DE RENDRE le renouvellement de contrat de monsieur Christophe Maïano conditionnel à la démonstration qu'il est membre en règle de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Christophe Maïano.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5337

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives (François Bolduc)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des aspects humains des organisations;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 10 mai 2011;

ATTENDU l'extrait ADOSA 18-05-2011 No 1107 de la 401^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences administratives tenue le 18 mai 2011, recommandant l'embauche de monsieur François Bolduc;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur François Bolduc;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur François Bolduc à titre de professeur régulier dans le domaine des aspects humains des organisations au Département des sciences administratives, au site de travail Saint-Jérôme, pour la période débutant le 14 juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeur régulier au Département des sciences administratives, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur François Bolduc pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 14 juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5338

concernant la limitation des admissions aux trimestres d'automne au programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le faible nombre de demandes d'admission aux trimestres d'hiver et l'impact négatif de ce fait sur l'offre de cours du programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506);

ATTENDU la résolution 289-CE-2136 de la commission des études recommandant la limitation des admissions aux trimestres d'automne au programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par madame Christiane Carle,

IL EST RÉSOLU :

DE LIMITER les admissions aux trimestres d'automne au programme court de deuxième cycle en technopédagogie (0506).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5339

concernant la limitation des admissions aux trimestres d'été au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) - 3809

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 289-CE-2134 de la commission des études recommandant la limitation des admissions aux trimestres d'été au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) – 3809;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Christiane Carle,

IL EST RÉSOLU :

DE LIMITER les admissions aux trimestres d'été au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences comptables (comptabilité et pratique publique) – 3809.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5340

concernant une modification aux conditions d'admission du certificat en soins infirmiers (4356) et du baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455), de même que l'ouverture des admissions au certificat en soins infirmiers (4356) au campus de Saint-Jérôme

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que l'admission au baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455) requiert une cote de rendement au collégial de 24;

ATTENDU le besoin d'infirmières bachelières au Québec;

ATTENDU la capacité démontrée au cours des dernières années par certaines étudiantes admises avec une cote R légèrement inférieure à 24 de réussir le baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455);

ATTENDU la résolution 289-CE-2131 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER les conditions d'admission du certificat en soins infirmiers (4356) en introduisant l'exigence d'une cote R de 22;

DE MODIFIER les conditions d'admission du baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale – cheminement DEC-BAC) (7455) en ajoutant le *nota bene* suivant :

Les personnes qui ont une cote de rendement égale ou supérieure à 22 mais inférieure à 24 deviendront admissibles au programme après avoir réussi le certificat en soins infirmiers avec une moyenne égale ou supérieure à 2.8/4.3.

D'OUVRIR les admissions au certificat en soins infirmiers (4356) au campus de Saint-Jérôme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5341

concernant l'ouverture des admissions à la concentration en santé mentale et soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification visant l'ajout d'une concentration en santé mentale et soins psychiatriques à la maîtrise en sciences infirmières offerte conjointement par cinq constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQAR, UQAC, UQO, UQTR, UQAT);

ATTENDU les résolutions du comité des programmes de DESS et de maîtrise en sciences infirmières de l'UQO concernant l'adoption de la modification de la maîtrise en sciences infirmières visant l'ajout d'une concentration en santé mentale;

ATTENDU l'extrait du compte rendu de la 86^e réunion du comité de coordination provincial de la maîtrise réseau tenue le 8 mars 2011;

ATTENDU la résolution 73-SCE-181 de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 289-CE-2128 de la commission des études;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER les admissions à la concentration en santé mentale et soins psychiatriques de la maîtrise en sciences infirmières à compter du trimestre d'automne 2011, aux campus de Gatineau et de Saint-Jérôme, selon un régime d'admission à temps partiel à tous les trimestres et selon un régime d'admission à temps complet à l'automne et à l'hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5342

concernant les regroupements des programmes de cycles supérieurs par responsables de programmes et par comités de programmes

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création de programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives;

ATTENDU le projet de mise à jour des regroupements de programmes de cycles supérieurs par responsables de programmes et par comités de programmes;

ATTENDU la résolution de la commission des études du 2 juin 2011;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les regroupements des programmes par responsables de programmes et par comités de programmes, incluant la mise en place de la fonction de responsable des programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives, et du comité de programmes de deuxième cycle en gestion des entreprises collectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5343

concernant une modification aux conditions d'admission du certificat en technologies de l'information (4802)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la nécessité d'une mise à niveau en mathématiques adaptée aux besoins spécifiques des étudiants du certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU la résolution de la commission des études du 2 juin 2011 recommandant de remplacer le cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le nouveau cours *MAT1023 Eléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU le tryptique présentant la modification proposée aux conditions d'admission du certificat en technologies de l'information (4802);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

DE REMPLACER le cours d'appoint *MAT0103 Mathématiques générales* par le nouveau cours *MAT1023 Eléments de mathématiques pour l'informatique* à titre de condition d'admission au programme de certificat en technologies de l'information (4802).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5344

concernant une modification aux conditions d'admission du certificat en informatique de gestion (4108)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108) faisant suite à l'évaluation périodique du programme;

ATTENDU la résolution de la commission des études du 2 juin 2011 approuvant le projet de modification du certificat en informatique de gestion (4108);

ATTENDU le tryptique présentant la modification proposée aux conditions d'admission du certificat en informatique de gestion (4108);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lyse Ricard, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification proposée aux conditions d'admission du certificat en informatique de gestion (4108).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5345

concernant une modification à la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains – composition du comité d'éthique de la recherche

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 6 de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* qui précise la composition du comité d'éthique de la recherche;

ATTENDU la demande formulée par le comité d'éthique de la recherche visant à faire passer de 4 à 6 le nombre de ses membres issus du groupe « personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité »;

ATTENDU les résultats de la consultation menée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche relativement à cette question;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Caroline Cyr,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains afin que l'article 6, fixant la composition du comité d'éthique de la recherche, se lise dorénavant :

Le CÉR est composé de onze (11) membres nommés selon la répartition suivante :

- six personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité;
- une personne versée en éthique;
- une personne possédant une expertise juridique;
- deux personnes provenant de la collectivité desservie par l'UQO mais n'étant pas affiliée à cette dernière;
- une personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5346

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation (Madeleine Tchimou)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'administration scolaire »;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 16 mai 2011;

ATTENDU l'extrait UQO-DSE-11-102-677 du procès-verbal de la 102^e réunion régulière de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation tenue le 3 juin 2011, recommandant l'embauche de madame Madeleine Tchimou;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Madeleine Tchimou;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Madeleine Tchimou à titre de professeure régulière dans le domaine de « l'administration scolaire » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Madeleine Tchimou.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5347

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation (Geneviève Lessard)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'adaptation scolaire »;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 16 mai 2011;

ATTENDU l'extrait UQO-DSE-11-102-676 du procès-verbal de la 102^e réunion régulière de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation tenue le 3 juin 2011, recommandant l'embauche de madame Geneviève Lessard;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Geneviève Lessard;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Geneviève Lessard à titre de professeure régulière dans le domaine de « l'adaptation scolaire » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Lessard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5348

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences de l'éducation (Stéphanie Demers)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine « fondements de l'éducation »;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 15 mars 2011;

ATTENDU l'extrait UQO-DSE-11-100-649 du procès-verbal de la 100^e réunion régulière de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation tenue le 8 avril 2011, recommandant l'embauche de madame Stéphanie Demers;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Stéphanie Demers;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Stéphanie Demers à titre de professeure régulière dans le domaine « fondements de l'éducation » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 14 juin 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeure régulière au Département des sciences de l'éducation, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Stéphanie Demers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5349

concernant l'embauche d'un professeur suppléant au Département des sciences infirmières (Olivier Legrand)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des sciences infirmières;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 24 mai 2011;

ATTENDU l'extrait no 657 du procès-verbal de la 28^e réunion extraordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences infirmières tenue le 27 mai 2011, recommandant l'embauche de monsieur Olivier Legrand;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Olivier Legrand;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCEPTER l'embauche de monsieur Olivier Legrand à titre de professeur suppléant en fondements des sciences infirmières au Département des sciences infirmières, au site de travail Saint-Jérôme;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Olivier Legrand pour un contrat d'une durée d'une année débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 30 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5350

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département de travail social (Lise St-Germain)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30 et ajournée au 27 juin 2011 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en organisation communautaire;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 26 mai 2011;

ATTENDU l'extrait No 3 de la 3^e réunion de l'assemblée départementale du Département de travail social tenue le 31 mai 2011, recommandant l'embauche de madame Lise St-Germain;

ATTENDU le curriculum vitae de madame St-Germain;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Guy Bellemare, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Lise St-Germain à titre de professeure régulière en organisation communautaire au Département de travail social, au site de travail Saint-Jérôme, pour la période débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 31 mai 2013;

DE RENDRE le renouvellement de contrat, à titre de professeure régulière au Département de travail social, conditionnel à l'obtention du doctorat;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Lise St-Germain pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} juillet 2011 et se terminant le 31 mai 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5351

concernant l'acquisition d'un réseau de stockage de données et de serveurs

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la Loi sur l'Université du Québec et les articles 1.1 et 1.4 d) du Règlement général 4 : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 de Règlement de régie interne de l'UQO;

ATTENDU la politique d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 24 mai au 8 juin 2011 conformément aux directives de la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les soumissions déposées à la division des approvisionnements;

ATTENDU le rapport du processus d'appel d'offres de la division des approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat d'acquisition du réseau de stockage de données et serveurs à la compagnie 9033-5724 pour la somme de 409 289,76 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5352

concernant le renouvellement des contrats d'assurance collective de l'Université du Québec
au 1^{er} juin 2011

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

ATTENDU la recommandation du comité réseau sur les assurances collectives relative au renouvellement des contrats d'assurance collective;

ATTENDU la résolution 2011-6-AG-R-109 adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec le 25 mai 2011;

ATTENDU que les établissements membres de l'Université du Québec doivent ratifier le renouvellement des contrats d'assurance collective réseau;

ATTENDU qu'il est de la juridiction du conseil d'administration de ratifier ce renouvellement de contrat;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER le renouvellement des contrats d'assurance collective de Desjardins Sécurité financière et de Financière Manuvie pour l'année 2011-2012 et les ajustements de primes en découlant;

DE PRENDRE ACTE de l'adoption de la proposition visant à accorder, pour la période visée par le renouvellement, un congé partiel de la prime en assurance vie de base;

DE TRANSMETTRE au secrétaire général de l'Université du Québec copie de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5353

concernant l'adjudication du contrat pour la fourniture de services en électricité

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'appel d'offres public lancé sur le *système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 13 mai 2011 au 31 mai 2011 conformément aux directives de la procédure d'acquisition des biens et services de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les soumissions déposées à la division des approvisionnements;

ATTENDU l'analyse et la recommandation du Service des terrains et bâtiments et de la division des approvisionnements de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU que l'entreprise Alpha Électrique a soumis une proposition conforme et le meilleur prix;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Christiane Carle, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de fourniture de services en électricité à la compagnie Alpha Électrique pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 avril 2012 avec la possibilité de reconduire le contrat deux fois pour une période d'une année à chaque fois;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général, de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5354

concernant la nomination d'un membre au comité de santé, sécurité et prévention

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 239-CA-3409 approuvant la Politique de santé, sécurité et prévention;

ATTENDU l'article 8.3 de la Politique de santé, sécurité et prévention;

ATTENDU la recommandation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER la personne suivante à titre de membre du comité de santé, sécurité et prévention, soit :

Madame Caroline Cyr, Syndicat des chargées et chargés de cours, pour un mandat se terminant le 31 mai 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5355

concernant le renouvellement de la Convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le Règlement général 6 : « Ressources humaines de l'Université du Québec »;

ATTENDU l'entente de principe intervenue le 25 février 2011 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le projet de Convention collective reflétant ladite entente;

ATTENDU l'accord de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais adoptant le 15 mars 2011 ladite entente;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et de la doyenne de la gestion académique;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la Convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais pour la période du 1^{er} juin 2010 au 30 avril 2015;

DE MANDATER le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour signer ladite convention collective au nom de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 352-CA-5356

concernant la dotation du poste de directeur adjoint ou directrice adjointe du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent cinquante-deuxième réunion tenue le lundi 13 juin 2011 à 16 h 30 et ajournée au 27 juin 2011 à 16 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création du poste de directeur adjoint/directrice adjointe du soutien aux études à Saint-Jérôme;

ATTENDU le protocole d'entente entre l'UQO et l'Association des cadres de l'UQO concernant les conditions de travail du personnel cadre;

ATTENDU l'affichage du poste;

ATTENDU que la candidature de madame Liette Faubert a été retenue par le comité de sélection composé à cette fin;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Liette Faubert à titre de cadre pour un premier contrat de deux ans;

D'AFFECTER madame Faubert au poste de directrice adjointe du soutien aux études à Saint-Jérôme;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche et à l'affectation de madame Liette Faubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général